

des forêts méditerranéennes

N°14 Juin 2009



Editorial

epuis la création de l'AIFM, en 1996, tous ceux qui sont concernés de près ou loin par les écosystèmes forestiers méditerranéens, peuvent y trouver un créneau les unissant et peuvent aspirer à des changements d'attitude et de considération envers ces espaces.

Depuis cette date, il se peut qu'il y ait des déçus de notre association et ceux-là le sont certainement parce qu'ils ont placé dans cette jeune structure des attentes légitimement ambitieuses. Le bilan de notre association est, toutefois, loin d'être décevant. Sans aller jusqu'à énumérer les nombreux acquis, il faut admettre que plusieurs membres de notre réseau croient de plus en plus à l'originalité et l'utilité de l'AIFM. Si les contributions des uns et des autres varient énormément d'un membre à l'autre, d'un pays à un autre ou en fonction des étapes vécues, il y a des raisons d'espérer qu'il va y avoir plus de "roues" utiles à notre association.

Appuyer une dynamique positive d'essor de cette structure ne peut que reposer sur un volontariat éclairé et bénéfique. Je pense que ce volontariat est également votre affaire. Si vous pensez que sa durabilité et ses performances sont l'affaire des "autres", tentez de vous posez la question : "comment ont-ils fait pour survivre ces 13 années ?". Il est possible qu'il y ait toujours des personnes qui croient à des idéaux forestiers méditerranéens et qu'ils consacrent une part de leur énergie à faire vivre notre réseau, mais je crois que nous sommes capables de convaincre beaucoup plus de monde à rejoindre notre association, à augmenter ses parts d'énergie et à peser dans ses orientations.

Etre membre de l'AIFM n'est pas seulement synonyme de vision commune envers les espaces forestiers méditerranéens, mais votre contribution, peu importent sa nature et sa portée, devrait être ajoutée à celles des "autres" et rendre plus efficaces et plus performantes nos activités.

Si vous pensez que vous faites partie de ces "autres", contactez l'AIFM par le moyen qui vous convient afin d'occuper votre place !

Abdelhamid KHALDI Administrateur de l'AIFM

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM!	2
Adhésion et abonnement	2
L'organisation forestière	
en Grèce	3
19ème session du COFO de la FAO	6
L'agonda des manifestations	Q

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication : Louis Amandier Rédaction : Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy, David Gasc

TEL: +33 (0)4 91 90 76 70 FAX: +33 (0)4 91 90 71 62 email: info@aifm.org http://www.aifm.org 14, rue Louis Astouin 13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : $0,90 \in$ Abonnement : $3.50 \in$

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 27 janvier 2009 ISSN : 1990-4339 Commission paritaire : 0713 G 88420 Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Oppède (France) le 19 mars 2009

Marrakech (Maroc) les 29 et 30 avril 2009

Murcie (Espagne) le 20 juin 2009

Jean Bonnier, secrétaire exécutif, s'est rendu à l'atelier "Technologies", organisé par l'association française Forêt Méditerranéenne, dans le cadre des journées "Energie - Forêt - Territoires".

Omar Mhirit, administrateur, a représenté l'AIFM lors de la rencontre annuelle EFI-MED au cours de laquelle une convention de partenariat a été signée entre EFIMED et l'AIFM.

L'AIFM a tenu sa 14^{ème} Assemblée générale et une réunion de son Conseil d'administration.

Murcie (Espagne) du 22 au 24 juin 2009

Le Luc (France) le 17 avril 2009

Alès (France) les 16 et 17 juin 2009

David Gasc, chargé de projets, a participé à la journée d'information sur le chêne-liège et l'avenir des levées, organisée par l'ASL Suberaie Varoise.

Jean Bonnier et David Gasc ont pris part à l'atelier "Economies et territoires", organisé par l'association française Forêt Méditerranéenne. Jean Bonnier, Francisco Castro Rego, vice-président, Mohamed Larbi Chakroun, président, David Gasc, H'maïed Kouki et Jean de Montgolfier, administrateurs, ont assisté au séminaire de lancement du projet européen de coopération MED QUALIGOUV, organisé par la Région Murcie, chef de file du projet.

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

		
☐ Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et	Je souhaite recevoir mon courrier :	
abonnement à tarif réduit au trimestriel	🗖 en français 🔲 en anglais	
"Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 \in) :	🗖 par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)	
☐ Cotisation pour les personnes morales (50 €) et	Je règle ma cotisation :	
abonnement à tarif réduit au trimestriel	par mandat international net de frais de change et de transfert	
"Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 \in):	sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60	
	🗖 par chèque (à joindre à ce bulletin),	
☐ Cotisation seule	seulement pour les comptes <u>domiciliés en France</u>	
pour les personnes physiques : 15 \in	□ par carte bancaire, (sauf American Express) Numéro :	
☐ Cotisation seule	Date d'expiration : /	
pour les personnes morales : 50 \in	Trois derniers chiffres au dos de votre carte :	
☐ Abonnement plein tarif au trimestriel	☐ Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation	
"Nouvelles des forêts méditerranéennes" :	E-mail professionnel / personnel (préciser):	
□ Dons, soutien :€ TOTAL :€	Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :	
Nom :		
	Deno.	
Prénom :	Pays:	
	Téléphone (avec indicatif du pays) :	
Nationalité :	Fax (avec indicatif du pays) :	

L'organisation forestière en Grèce

par Dimitris Zianis et Gabriel Sryroglou

Introduction

La Grèce occupe la partie la plus méridionale de la péninsule des Balkans et est limitrophe, au nord, de l'Albanie, de la Macédoine (FYROM) et de la Bulgarie. Au sud et à l'ouest, elle est entourée par la Méditerranée et à l'est, jusqu'à la Turquie, par la Mer Egée. C'est un pays de montagnes rocailleuses et de quelques plaines peu étendues ; sa superficie est de 131 957 km².

La chaîne des Pindus, orientée nord-sud, divise la Grèce en deux parties distinctes du point de vue climatique et phytogéographique. Cependant, le facteur déterminant dans la structure et la distribution de la couverture végétale de la Grèce est la variété du relief dont l'altitude varie du niveau de la mer à 2917 m (Mont Olympe). Le climat est typiquement méditerranéen, avec une courbe des précipitations allant de 380 mm à plus de 1 630 mm (de l'est vers l'ouest et du bas pays vers l'altitude) et la température movenne du mois le plus chaud varie de 15,4 à 34,8° C. Les régions septentrionales et les montagnes subissent des influences continentales qui entrainent des hivers très froids (photo 1).

Il y a plusieurs millénaires, la Grèce était couverte de vastes forêts alors que le climat du Bassin méditerranéen était vraisemblablement similaire à celui d'aujourd'hui (Barbero et al., 1998). Le début de leur déstruction date de la fin du Néolithique, période où



Photo 1: Prairies alpestres dans le Parc national Valia Calda

l'homme, en se sédentarisant, a bâti pour la première fois des abris permanents et pratiqué l'agriculture et l'élevage.

A présent, 25% de la Grèce est couverte de forêts (peuplements productifs) tandis que quelque 24% ont une couverture partiellement boisée faite de forêts "non-industrialisées" qui servent essentiellement dans la prévention de l'érosion ainsi que pour le combustible, le pacage, la production de résine, etc. Plus de 2 190 000 ha de forêts sont répertoriés comme taillis ou taillis sous fûtaie ; le reste, 1 166 000 ha, est de la fûtaie.

Structure et production de la forêt grecque

La végétation forestière en Grèce reflète les variations climatiques et topographiques, ainsi que la variabilité des sols, qui caractérisent le pays. Une classification sommaire basée sur le gradient altitudinal fait resortir cinq zones, présentées dans le Tableau 1 (Athanasiadas, 1986). Il est à noter qu'en Europe, la limite vers le sud du sapin de Norvège, du pin sylvestre et du bouleau se trouve dans le nord de la Grèce. Le pays possède 5 700 espèces de plantes dont 1 000 sont endémiques.

D'après "L'étude stratégique pour le développement de la forêt et de la production de bois grecques", étude de 1986 coordonnée par l'Institut de Recherche Forestière Thessalonique, le volume global des réserves sur pied était estimé à 153 millions de m3. L'accroissement annuel, calculé sur la base de la superficie, se situait à 1,34 m³/ha-1 pour les conifères et à 0,98 m³/ha¹ pour les feuillus. De 1987 à 1996, environ 60% de l'accroissement net ont été récoltés en moyenne (essen-

Tableau 1 : Zones de végétation en Grèce

ZONE DE VEGETATION	ALTITUDE	ESPECES
Thermo-méditerranéenne Quercetalia ilicis	Jusqu'à 300m dans les zones du Nord et 800m dans le Sud	Quercus ilex, Laurus nobilis, Ceratonia siliqua, Olea europaea, Arbutus spp., Cistus spp., Erica spp., Pistacia spp.
Forêt décidue thermophile sous- continentale Quercetalia pubescentis	Jusqu'à 300m dans les zones du Nord et 800m dans le Sud. En hiver, température en-dessous de 0°C et neige	Quercus spp., Fagus orientalis, Castanea vesca, Pinus nigra, Pinus maritima, Cupressus sempervirens, Abies cephalonica
Forêt de Fagus-Abies et conifères montagnards sous-méditerranéens Fagetalia	Jusqu'à 1 800m. Période sèche de 1-1,5 mois. Neige pendant plus d'un mois	Fagus spp., Quercus sessiliflora, Quercus pedunculata, Populus tremula, Betula pendula, Fraxinus excelsior, Acer spp., Pinus nigra, Pinus silvestris, Abies alba
Conifères boréals Vaccinio picetalia	Jusqu'à 2 200m. Pas de période sèche. Neige pendant plusieurs mois. Au-dessus de la limite des arbres, pelouses alpines avec <i>Astragalus sp., Festuca sp.</i> ; <i>Juniperus nana</i>	Picea abies, Abies alba, Pinus peuce, Pinus silvestris, Pinus heldreichii, Populus tremula, Sorbus aucuparia
Végétation azonale, ripisylve		Salix sp., Platanus sp., Populus sp.

tiellement du sapin, de l'épinette, du pin, du hêtre, du chêne et du châtaignier). Pendant cette période, la demande en bois s'élevait à plus de 1,9 millions de m³ et a été satisfaite en grande partie par des importations (1,35 millions de m³).

La gestion forestière en bref

Suite à sa sortie de l'Empire ottoman, la Grèce est devenue indépendante. Le Ministère de l'Economie a été créé en 1833 avec pour mission de "gérer et protéger les forêts nationales". Trois ans après, le Service

Forestier voit le jour sous l'égide de forestiers venus de la Bavière (Allemagne) qui le coordonnent dans le but d'interdire la production de résine, de réguler le pacage et de développer le cadastre forestier : aucun de ces objectifs ne sera atteint. En 1946, une Direction Générale de la Forêt est créée au sein du Ministère de l'Agriculture et actuellement, après bien des restructurations et des réformes, elle regroupe 106 Services forestiers répartis sur l'ensemble du territoire national.

Des forestiers professionnels, diplômés des cinq instituts d'éducation supérieure, sont employés par le Service forestier qui est chargé de la gestion des écosystèmes forestiers selon les principes du développement durable. L'activité forestière est régulée selon les plans de gestion qui sont remis à jour, en principe, tous les dix ans. Malheureusement, l'Inventaire Forestier National n'a été établi qu'une seule fois (réalisé entre 1963 et 1985) et à présent, l'on considère qu'il ne répond plus aux exigences des pratiques forestières.

Les superficies forestières appartiennent pour plus de 66% à l'Etat, 12% sont communales, 4% appartiennent aux monastères et environ 18% aux proprétaires privés. Les conifères représentent 38,4% des

superficies boisées et les espèces tempérées à feuilles larges et caduques 62,6%.

Photo 2 : Châtaigne douce (à gauche) et taillis de chênes verts au Mont Athos (à droite)





Les peuplements sont, pour la plupart, d'âge hétérogène et de structure irrègulière, la distribution des diamètres épousant une forme quasiment d'un J inversé. Un des objectifs principaux de la foresterie

grecque est de transformer les taillis (photo 2) en hautes fûtaies, alors que dans les peuplements en production, on utilise des systèmes sylvicoles de sélection ou de protection, en fonction des caratéristiques écologiques des espèces (Dafis, 1966, 1969, 1988).

La Grèce possède 10 parcs nationaux, un site naturel classé "patrimoine naturel" (photo 3), 19 forêts paysagères situées à travers le pays, ainsi que deux aires classées "patrimoine mondial" l'UNESCO. Deux instituts, l'un à Athènes, l'autre à Thessalonique, conduisent la recherche. Il faut signaler, aussi, le Réseau Grec de l'Agroforesterie¹ qui sert surtout de forum pour l'échange d'informations et d'idées sur les thèmes liés aux systèmes d'agroforesterie traditionnels.

Les problématiques majeures de la foresterie Grecque

La très grande majorité des forêts grecques a été affectée la Seconde Guerre Mondiale et la guérilla (1941-49) puisque les opérations militaires se sont déroulées en montagne. Après la guerre, le surpâturage et les coupes illicites de bois étaient des pratiques courantes des populations rurales. Pendant les années soixante, l'urbanisation s'est répandue et la régénération spontanée a comblé les coupes en milieux boisés et couvert les superficies agricoles abandonnées. Ainsi, l'accumulation de la biomasse morte a accru l'inflammabilité des forêts, en particulier celles situées à basse altitude, à proximité de villages abandonnés ou le long des côtes.



Photo 3: Réserve forestière d'épicéas à Frachto, Drama

Actuellement, ces habitations reconverties en résidences secondaires ou en zones d'accueil touristique sont la proie des feux de forêt qui les détruisent et, occasionnellement, tuent des personnes. Causes principales de ces feux accidentels: barbecues, foudre, étincelles électriques, etc. Néanmoins, depuis trois décennies, on constate une augmentation du nombre de cas d'incendies volontaires liée à la demande pour du terrain à bâtir. Malheureusement, le gouvernement grec a légalisé l'occupation des terrains brûlés, classés forêt auparavant, dans la mesure où l'on n'a pas appliqué la loi en expulsant les occupants.

Bien que les espèces d'arbres du Bassin méditerranéen soient adaptées au feu, les forêts se dégradent d'autant plus que les mesures de protection contre les feux successifs, le pâturage et la construction illégale n'ont pas été appliquées. Par conséquent, les sols s'érodent et quelque 30% des superficies sont proches de la désertification (Hatzistathis Hatzistathis, 2003). and

L'amélioration du cadastre forestier, l'augmentation du nombre d'ingénieurs forestiers permanents et la mise en oeuvre d'une politique forestière nationale seraient les premiers pas vers la prise en compte et l'anticipation des problèmes majeurs auxquels est confrontée actuellement la forêt grecque.

Dimitris ZIANIS Institut agronomique méditerranéen de Chania zianis@maich.gr

Gabriel SRYROGLOU Institut de la recherche forestière sryroglou@fri.gr

 $^{^{1}}$ www.agroforestry.gr/index.php

19ème session du Comité Forêt de la FAO

Compte-rendu de Beti Piotto et Lorenzo Ciccarese

Qu'est-ce que le COFO ?

Le Comité Forêt (Committee on Forestry en anglais) est le plus important organisme statutaire de la FAO (Food and Agriculture Organisation) des Nations Unies. Des sessions bisannuelles du COFO se tiennent à Rome dans le but d'identifier les politiques et les enjeux émergeants, d'y apporter des réponses et des conseils en vue d'une action adaptée.

La réunion

Plus de 500 participants, venant des états membres du COFO, ont assisté à la 19^{ème} session du COFO (16-20 mars 2009), parmi lesquels les agences de l'ONU, les directeurs des départements de la forêt et les chefs d'organismes intergouvernementaux ou d'ONG.

2009 étant "l'Année du changement climatique", ce sujet était omniprésent et, souvent, les discussions se focalisaient sur les problématiques liées à ce thème. D'autres sujets significatifs pour la Stratégie pour la forêt et la foresterie de la FAO ont été abordés :

- ✓ un partenariat collaboratif sur le cadre stratégique pour la forêt et le changement climatique, sur la gestion durable de la forêt et le changement climatique,
- ✓ la conservation des ressources génétiques forestières,
- ✓ la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation de la forêt,
 - ✓ l'accès au financement,
- ✓ l'impact des récentes turbulences économiques sur le secteur forestier,

✓ et le XIIIème Congrès forestier mondial (Buenos Aires, Octobre 2009).

Des événements parallèles ont été l'occasion de discuter d'autres thèmes d'actualité tels que les feux de forêts et le changement climatique, la recherche forestière, ou les préparations pour la 8^{ème} session du Forum sur les forêts de l'ONU (mai 2009).

Invité principal

L'invité principal à cette session du COFO était le Docteur Harlem Brundtland. envoyée spéciale pour le changement climatique du Secrétaire Général de l'ONU présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développe- $_{
m dite}$ Commission ment, Brundtland. En 1987, cette Commission a publié un rapport, "Notre Futur Commun", qui a fait du développement durable un sujet incontournable au niveau des politiques internationales, en mettant en évidence les liens entre le développement et l'environnement, tout en sommant les décideurs politiques de réfléchir, lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes à l'échelle planétaire, sur les relations entre les problématiques environnementales, économiques et sociales.

Dans son intervention, le Dr Brundtland a rappelé que le $4^{\text{ème}}$ rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) affirme "sans équivoque" que le changement climatique est dû à l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, qui est une

empreinte de l'activité humaine. A la façon du Président Obama, le Docteur Brundtland a dit "Oui, nous pouvons" financer les défis actuels.

Elle a aussi rappelé quelques chiffres qui mettent en exergue l'importance de la forêt et de ses services pour le développement durable : 20% de la population mondiale dépendent des ressources forestières pour leur survie et leurs revenus ; les produits de la forêt représentent presque 4% de la valeur des échanges commerciaux de produits de base dans le monde; presque 60% de toutes les eaux de ruissellement viennent des forêts. Par contre, la déforestation se poursuit à une vitesse très inquiétante : entre 2000 et 2005, la déforestation brute atteignait un taux de 12,9 millions ha/an, essentiellement dans les régions tropicales. Le taux de déforestation (et celui de dégradation) a un impact important sur l'accumulation dans l'atmosphère de gaz à effet de serre (GES). Le GIEC calculé, pour la même période, que la part imputable aux changements d'utilisation des terres dans l'accumulation dans l'atmosphère était de 5,8 Gt CO₂/an (ce qui équivaut à 20% du total annuel d'émissions de GES). Néanmoins, le Protocole de Kyoto ne prévoit de compensation que pour la plantation de forêts dans les pays en voie de développement : il n'y a pas de compensation pour la lutte contre la déforestation. D'un point de vue planétaire, ceci n'a pas de sens. Ce qui est souhaitable paraît évident : les pays en voie de développement doivent être incités financièrement à garder intactes les forêts existantes et à vendre leurs crédits

...

carbone non seulement pour de nouvelles superficies forestières mais aussi pour éviter la déforestation. Et il faut les compenser pour les très précieux services environnementaux que rendent au monde entier leurs forêts tropicales.

Bien qu'il soit difficile d'attribuer une valeur aux forêts existantes, de nombreux auteurs s'accordent en estimant qu'une réduction de 20% dans la destruction de la forêt aurait une valeur annuelle chiffrée de l'ordre de \$20 à \$30 milliards par an.

Depuis la 12^{ème} session de la COP (Conférence des parties) de l'UNFCCC (Convention cadre sur le changement climatique de l'ONU), qui a eu lieu à Bali en décembre 2007, des discussions sur l'intégration dans un accord post-2012 (fin des Accords de Kyoto) de la réduction des émissions dues à la destruction et la dégradation de la forêt se poursuivent de manière plus soutenue : on s'attend à une réunion des négociateurs à Copenhague au mois de décembre prochain, lors de la 15^{ème} session de la COP, afin d'adopter une résolution. Beaucoup d'espoirs se focalisent sur cette conférence primordiale.

Le Docteur Bruntland a fait référence au "Programme pour la réduction des émissions dues à la destruction et la dégradation de la forêt dans les pays en voie de développement" (le Programme UN-REDD, une initiative collaborative associant le Programme pour l'Environnement l'ONU (PNUE), le Programme pour le Développement de l'ONU (PNUD), et la FAO) dont le but est de créer des structures adéquates pour aider les pays en voie de développement dans la conception de stratégies nationales pour la réduction des émissions de carbone dues à la perte des forêts, ainsi que de systèmes de suivi. La première phase du Programme UN-REDD est financée par l'Etat norvégien.

D'autres thèmes importants

Le partenariat collaboratif sur le cadre stratégique pour la forêt et le changement climatique (CPF) se définit comme un regroupement volontaire comprenant 14 organismes et secrétariats internationaux ayant des programmes conséquents pour la forêt : CIFOR, FAO, ITTO, IUFRO, CBD Secrétariat, GEF Secrétariat, UNCCD, UNFF. UNFF Newsletter, Secretariat Online Forum UNFF, UNFCCC, UNDP, UNEP, ICRAF et la Banque Mondiale.

Le CPF a préparé un document (http://www.fao.org/forestry/media/16639/1/0/) pour appuyer la démarche de l'UNFCCC, et d'autres initiatives aussi, qui répondent au besoin d'une action concertée sur la forêt et le changement climatique.

Le contenu de ce document s'articule essentiellement autour de 5 messages :

- 1. La gestion durable de la forêt fournit un cadre efficace pour les démarches focalisées sur la forêt dont le but est de limiter les effets du changement climatique et de s'y adapter.
- 2. Les actions de lutte (limitation des effets) et celles d'adaptation aux changements climatiques doivent être entreprises simultanément.
- 3. Des collaborations intersectorielles, les incitations économiques et la possibilité réelle d'activités économiques alternatives (de remplacement) sont indispensables pour réduire la destruction de la forêt.
- 4. Des capacités accrues et des réformes dans la gouvernance sont urgentes.

5. Le suivi et l'évaluation précis aident beaucoup à la prise de décision mais ils nécessitent une plus grande coordination à tous les niveaux.

Session plénière de clôture

Pendant la session plénière de clôture, le rapport du COFO-19 a été adopté. Les points principaux sont les suivants:

- ✓ Publication du State of the World's Forests, edition 2009.
- ✓ Le COFO s'est félicité du Cadre stratégique pour la forêt et le changement climatique du CPF.
- ✓ Le COFO, ayant pris note des changements en cours, constate le besoin qui en découle d'adapter les politiques et les institutions forestières et, donc, incite la FAO à intensifier les efforts dans ce sens de manière ciblée et appropriée.
- ✓ Le COFO a demandé à la Commission pour les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO et au Panel d'experts de la FAO de préparer pour 2013 un rapport sur "l'état des ressources génétiques forestières mondiales".
- ✓ Le COFO, en concevant un programme d'action forestière pour la FAO, apporte son soutien à la nouvelle "Stratégie pour la forêt et la foresterie" de la FAO, précisant que cette Stratégie se réfère à la gouvernance à "tous les niveaux". Le COFO y ajoute des références aux ressources génétiques forestières et à l'innovation.

Beti PIOTTO
Lorenzo CICCARESE
Istituto Superiore per la
Ricerca Ambientale
beti.piotto@isprambiente.it
lorenzo.ciccarese@isprambiente.it

Les forêts méditerranéennes, on en parle!

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).

Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet!

Programme "Biodiversité et gestion forestière"

Du 9 au 11 septembre 2009 - Champagne-Ardenne (France)

Site web: http://www.gip-ecofor.org/publi/page.php? id=1303&rang=0&domain=1&lang=fr_FR

19èmes Rencontres de l'environnement

Du 1er au 3 octobre 2009 - Château-Arnoux/Saint-Auban (France)

Site web: http://www.arpe-paca.org/infos.asp?ThNum=Th00000275

6ème Congrès forestier national "La forêt dans un monde globalisé"

Du 6 au 9 octobre 2009 - Ponta Delgada (Portugal) Site web: http://www.spcf.pt

Assemblée générale Forêt Méditerranéenne

Le 10 octobre 2009 - Domaine de Saint-Pons (France) Site web: http://foret-mediterraneenne.org/evts.htm

13ème Congrès forestier mondial sur le thème "Développement forestier : équilibre vital"

Du 18 au 25 octobre 2009 - Buenos Aires (Argentine)

e-mail: info@cfm2009.org Site web: www.wfc2009.org

Séminaire "La gestion des suberaies et la qualité du liège"

Du 19 au 21 octobre 2009 - Tlemcen (Algérie) Site web: http://www.univ-tlemcen.dz/site%20vert/ index.html

2ème Séminaire du projet de coopération européen Qualigouv

Du 18 au 20 novembre 2009 - Alpilles/Luberon (France) Contact Alpilles: s.jaulmes@parc-alpilles.fr Contact Luberon: aline.salvaudon@parcduluberon.fr

4^{ème} Congrès international "La gestion et l'écologie des incendies"

Du 30 novembre au 4 décembre 2009 - Savannah (Etats-Unis)

Site web: http://www.fireecology.net/Congress09/Home.html

6ème Conférence internationale sur la recherche sur les feux de forêts

Du 15 au 18 novembre 2010 - Coimbra (Portugal) Site web: http://www.adai.pt/icffr

5^{ème} Conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 9 au 13 mai 2011 - Sun City (Afrique du Sud) Site web: http://www.wildfire2011.org

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

























